

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Je soussigné(e) (*nom, prénom*) :

Fonction :

Agissant pour le compte de l'entreprise :



Nom de l'entreprise			
1^{er} Participant (Nom – Prénom)		Si 2^{ème} Participant (Nom – Prénom)	
E-Mail contact dossier			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone		Fax	Portable
CONTACT WTC		Metz <input type="checkbox"/>	Lille <input type="checkbox"/>
		Rennes <input type="checkbox"/>	Sophia Antipolis <input type="checkbox"/>

1) Déclare avoir pris connaissance et accepte les dispositions du règlement général de participation au Forum Futurallia 2010.

2) M'engage à participer à cette manifestation aux conditions suivantes :

		Planning de RDV	Prix par forfait			Total (à compléter)
Sans Hébergement	1er participant	X	785 € HT – 685 € HT			
	2ème participant	Sans	745 € HT – 645 € HT			
			1 nuit	2 nuits	3 nuits	
Avec Hébergement	1er participant	X	855 € HT 755 € HT	925 € HT 825 € HT	995 € HT 895 € HT	
		X	855 € HT 755 € HT	925 € HT 825 € HT	995 € HT 895 € HT	
	2ème participant	Sans	815 € HT 715 € HT	885 € HT 785 € HT	955 € HT 855 € HT	
		X	795 € HT 695 € HT	805 € HT 705 € HT	815 € HT 715 € HT	
	2ème participant (Chambre double, partage la chambre du premier participant)	Sans	755 € HT 655 € HT	765 € HT 665 € HT	775 € HT 675 € HT	
		X				

- Tarif en noir pour les adhérents WTC
- Tarif en bleu pour les sociétés non adhérentes

MONTANT TOTAL HT	
TVA (19,6%)	
MONTANT TOTAL TTC	

a) Afin de valider mon inscription et de recevoir les codes d'accès à l'intranet Futurallia 2010, permettant de compléter mon dossier en ligne, **je retourne cet engagement signé, accompagné du paiement de l'acompte de 50 % du montant total (TVA incluse)**, soit: €

- par chèque bancaire établi à l'ordre de l'Association Futurallia, à l'adresse indiquée ci-dessous.
- par virement bancaire au compte No: **30047 14211 00041874801 57** domicilié au CIC Entreprise 86.

Une facture sera adressée à réception de ce règlement partiel.

- b) J'ai pris connaissance des conditions générales de vente au verso de ce document.
- c) J'ai pris connaissance que le paiement intégral est la condition sine qua non à la participation de l'entreprise au forum Futurallia 2010 et ce **avant le 9 avril 2010**.

Adresser ce document par fax ou par courrier à l'adresse suivante, accompagné du chèque ou de la copie du virement :

ASSOCIATION FUTURALLIA
World Trade Center Poitiers-Futuroscope
Avenue René Cassin – Téléport 2 – BP 50225
86963 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex
Tél : 05-49-00-35-72 / Fax : 05-49-00-35-67

Bon pour engagement de participation
Date, cachet et signature autorisée de l'entr



Conditions générales de vente Futurallia 2010

Article 1 :

A l'inscription, le participant fera parvenir le paiement à l'ordre de l'Association Futurallia ou remettra au représentant de Futurallia, un chèque d'un acompte de 50% du montant total TTC de la prestation commandée ou la preuve du virement bancaire. A réception, une facture du montant total sera transmise au participant. **Le solde devra être réglé au plus tard le 9 Avril 2010.** En cas de non respect des délais de règlement, l'Association Futurallia se réserve le droit d'annuler l'inscription et d'en imputer la responsabilité à l'entreprise.

Article 2 :

Dans le cadre de ce forum, les frais de participation acquittés par l'entreprise comprennent les prestations reprises en annexe intitulée « les forfaits ». Les prestations non comprises dans les différents forfaits à savoir les repas et petits-déjeuners supplémentaires et tout autre frais non listé en annexe, notamment frais de pressing, téléphone, minibar etc... seront à la charge du participant et réglés directement par celui-ci à son fournisseur, sans que l'Association Futurallia soit solidaire de la dette contractée par le participant.

L'Association Futurallia ne sera en aucun cas responsable de la non attribution ou du non paiement d'éventuelles subventions publiques à l'entreprise inscrite à Futurallia 2010.

Article 3 :

a) Engagement par rapport au Forum :

L'entreprise s'engage à remplir, dans les délais impartis, pour sa participation à l'opération, l'ensemble des documents nécessaires. Ceux ci seront transmis signés par courrier, fax, email ou saisis directement en ligne sur le **site www.futurallia2010.com**

L'Association Futurallia ne pourra en aucun cas être tenue responsable des informations incomplètes et/ou erronées éditées dans le catalogue Futurallia 2010. L'Association Futurallia se réserve le droit de refuser la participation d'une entreprise si sa taille et l'objet de son activité ne correspondent pas à l'objet du Forum Futurallia.

L'Association se réserve le droit d'annuler la participation d'une entreprise et de lui en imputer la responsabilité, si celle-ci ne fournit pas, dans les délais impartis à l'Association Futurallia, les éléments et documents nécessaires à la bonne finalité de la prestation que celle-ci s'engage à prester.

Dans ce cas, l'Association Futurallia n'est pas redevable des frais engagés par le participant.

b) Utilisation des accès Internet pendant le forum

En utilisant les accès Internet mis à disposition lors de Futurallia 2010, le participant s'interdit de transmettre ou télécharger toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou photographique. Il s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive pouvant perturber la disponibilité du service internet. Par ailleurs, Futurallia ne peut être tenu pour responsable ni des dommages qui peuvent résulter de l'utilisation de cet accès internet ni des perturbations ou interruptions de ce service.

c) Responsabilité civile des participants :

Chaque participant s'engage à vérifier auprès de sa compagnie d'assurance l'étendue de sa responsabilité civile durant la durée du Forum.

d) Sauf avis contraire, le participant accepte que son image soit utilisée à des fins commerciales, lors de prises de vue pendant le Forum.

e) Suivi du forum :

La société s'engage à informer Futurallia des contrats qui pourraient être conclus à la suite de cette opération, en répondant au questionnaire d'évaluation qui lui sera remis à l'issue du Forum.

Article 4 :

Conditions d'annulation :

. Le remboursement intégral des frais d'inscription est possible si l'annulation est faite avant le 3 avril 2010

. Pénalités :

- Une pénalité de **150 € HT** (au titre de l'inscription du forum sera due par l'entreprise participante, pour toute annulation intervenant du **3 au 9 avril 2010** (soit à compter de l'ouverture du catalogue)
- Pas de remboursement de frais d'inscription à compter du **9 avril 2010 SAUF CAS DE FORCE MAJEURE ****

L'entreprise voulant annuler sa participation devra adresser un courrier recommandé à l'Association Futurallia WTC Poitiers Futuroscope – Avenue René Cassin – Télépport 2 – BP 50225 – 86963 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex, à l'attention de son Directeur Délégué, Michel THOMAS.

Article 5 :

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Article 6 :

En cas de litiges, seuls les tribunaux de Poitiers seront compétents.

**** Evènement imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté d'une personne susceptible de la dégager de sa responsabilité ou de la délier de ses engagements.**



LES FORFAITS

FORMULE SANS HEBERGEMENT

- L'inscription à Futurallia 2010 – Présence dans le Catalogue en ligne
- Le planning de rendez-vous d'affaires personnalisés
- Le cocktail d'accueil
- L'accès aux villages partenaires, experts, international
- Les déjeuners des jeudi et vendredi midi
- Le dîner de gala du jeudi 29 Avril
- La soirée internationale du vendredi 30 Avril (*en option*)
- Les navettes entre l'aéroport / la gare / les hôtels / le centre des congrès
- La mise à disposition d'interprètes si nécessaire pour les rendez-vous

FORFAIT 1 NUIT : Jeudi 29 Avril

- L'inscription à Futurallia 2010 – Présence dans le Catalogue en ligne
- Le planning de rendez-vous d'affaires personnalisés
- Le cocktail d'accueil
- L'accès aux villages partenaires, experts, international
- L'hébergement du jeudi 29/04/2010 (1 nuit)
- Le petit déjeuner du vendredi matin
- Les déjeuners des jeudi et vendredi midi
- Le dîner de gala du jeudi 29 Avril
- La soirée internationale du vendredi 30 Avril (*en option*)
- Les navettes entre l'aéroport / la gare / les hôtels / le centre des congrès
- La mise à disposition d'interprètes si nécessaire pour les rendez-vous

FORFAIT 2 NUITS : Mercredi 28 et Jeudi 29 Avril 2010

- L'inscription à Futurallia 2010 – Présence dans le Catalogue en ligne
- Le planning de rendez-vous d'affaires personnalisés
- Le cocktail d'accueil
- L'accès aux villages partenaires, experts, international
- L'hébergement du mercredi 28/04/2010 et du jeudi 29/04/2010 (2 nuits)
- Les petits déjeuners des jeudi et vendredi matins
- Les déjeuners des jeudi et vendredi midi
- Le dîner de gala du jeudi 29 Avril
- La soirée internationale du vendredi 30 Avril (*en option*)
- Les navettes entre l'aéroport / la gare / les hôtels / le centre des congrès
- La mise à disposition d'interprètes si nécessaire pour les rendez-vous

FORFAIT 3 NUITS : Mercredi 28, Jeudi 29 et Vendredi 30 Avril 2010

- L'inscription à Futurallia 2010 – Présence dans le Catalogue en ligne
- Le planning de rendez-vous d'affaires personnalisés
- Le cocktail d'accueil
- L'accès aux villages partenaires, experts, international
- L'hébergement du mercredi 28/04/2010 au vendredi 30/04/2010 inclus (3 nuits)
- Les petits déjeuners des jeudi, vendredi et samedi matins
- Les déjeuners des jeudi et vendredi midi
- Le dîner de gala du jeudi 29 Avril
- La soirée internationale du vendredi 30 Avril
- Les navettes entre l'aéroport / la gare / les hôtels / le centre des congrès
- La mise à disposition d'interprètes si nécessaire pour les rendez-vous

